

<b>ACTION 13 : Promotion et protection des insectes pollinisateurs</b>	Date de création : 06/09/2017
	Date de mise à jour :

**AXE 1 : Agir pour un village plus respectueux de l'environnement**  
**Objectif global 3 : Protection et valorisation des milieux et des ressources**

<b>Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable</b> (forte <input type="checkbox"/> et modérée <input type="checkbox"/> )	
	

<b>Contribution aux 5 finalités du Développement Durable</b> (forte <input checked="" type="checkbox"/> et modérée <input type="checkbox"/> )		
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

<b>Présentation de l'action</b>	
Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	<p>Plus de 80 % des plantes à fleurs dépendent directement de la pollinisation par les insectes. Dans l'agriculture, cela concerne la production de fruits et la production de graines. Au total, environ 35 % de ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes, y compris des denrées coûteuses comme le cacao, le café et des épices.</p> <p>Dans le même temps, certaines activités humaines, en particulier l'utilisation excessive de pesticides et la dégradation des milieux naturels, sont responsables d'un déclin de l'abondance et de la diversité des insectes pollinisateurs. À ces causes s'ajoute le réchauffement climatique qui contribue à modifier les conditions de vie des espèces.</p> <p>Pour les protéger, il faut mieux les connaître. Qui sont ces insectes qui nous rendent gracieusement un service si précieux ? Comment peut-on agir en leur faveur et les protéger ?</p>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la biodiversité et protéger des abeilles</li> <li>• Intéresser, créer du lien et rassurer la population de la commune de Sauvagnon quant à la présence des abeilles dans le verger agenda 21 et au Parc Lechaud.</li> </ul>

Moyens	<p>Promotion des insectes pollinisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place de ruches sur la commune</li> <li>• Informer et installer des pièges pour les frelons asiatiques</li> </ul> <p>Février 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un dépliant sur la vie et les pièges à frelons asiatiques</li> <li>• Organiser une rencontre sur la construction des pièges et la connaissance des frelons asiatiques (voir si possible avec Journée « Horticulture »)</li> </ul> <p>Septembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre contact avec l'association d'aide à l'installation de ruches Artpiculteur</li> <li>• Organiser une rencontre avec Madame ELLEGOUARCHE (en dessous du cimetière)</li> <li>• Prendre contact avec la personne du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)</li> <li>• Organiser une rencontre de sensibilisation sur l'apport des ruches, leur non danger et les plantes mellifères lors d'une réunion publique</li> <li>• Rencontrer un apiculteur</li> <li>• Faire un « business model » de l'installation de ruches. La production de miel pourrait profiter à l'alimentation des enfants de l'école.</li> <li>• Installation d'un rucher sur la commune. Le lieu et la (ou les) personne(s) devant s'en occuper n'ont pas encore été définis et désignés.</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<p>Point d'étape en septembre 2018.</p> <p>Nombre de ruches installées et de pièges construits</p>

### Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commission du comité pilotage agenda 21
Durée et/ou périodicité	2018/2020.
Date de l'exécution effective	Septembre 2017 : un message de sensibilisation a été installé sur le site agenda 21 de la mairie. Des affichettes ont été posées dans divers endroits du village. En 2018 nous devrions installer la première ruche.
Partenaires et outils	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Olivier TROUILLE (association artpiculture)</li> <li>• Association « Sponsorisez une ruche »</li> <li>• Association « ADAAQ »</li> </ul>

### Coût de l'action

Estimation du coût global	<p>5000€ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participation à l'association artpiculteur</li> <li>- achats de ruches</li> <li>- dépliant sur les frelons asiatiques</li> <li>- pièges à frelons</li> <li>- matériel d'apiculture</li> </ul>
Coût pour la commune	5000€. Budget réparti sur 3 années.
Aides et subventions	/